

Vers une politique nationale de qualité des soins au Maroc : leviers, obstacles et perspectives à l'aide d'un outil autoévaluatif de l'OMS.

Auteur : Lizati, Amira

Promoteur(s) : Bodson, Oriane; 27048

Faculté : Faculté de Médecine

Diplôme : Master en sciences de la santé publique, à finalité spécialisée en praticien spécialisé de santé publique

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/25446>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Comité d'Ethique Hospitalo-Facultaire Universitaire de Liège (707)



Sart Tilman, le 25/03/2025

Madame le **Prof. A-F. DONNEAU**

Madame **Amira LIZATI**

Service des **SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE**

Concerne: Votre demande d'avis au Comité d'Ethique

Notre réf: 2025/220

"Étude de la mise en application pilote d'un outil de soutien à l'élaboration et l'actualisation de politiques et stratégies nationales relatives à la qualité des soins : Une étude de cas au Maroc. "

Protocole : v1

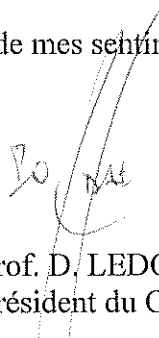
Cher Collègue,

Le Comité d'Ethique constate que votre étude n'entre pas dans le cadre de la loi du 7 mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine.

Le Comité n'émet pas d'objection éthique à la réalisation de cette étude.

Vous trouverez, sous ce pli, la composition du Comité d'Ethique.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Prof. D. LEDOUX
Président du Comité d'Ethique

C.H.U. de LIEGE – Site du Sart Tilman – Avenue de l'Hôpital, 1 – 4000 LIEGE

Président : Professeur D. LEDOUX

Vice-Présidents : Docteur G. DAENEN – Docteur E. BAUDOUX – Professeur P. FIRKET

Secrétariat administratif : 04/323.21.58

Coordination scientifique: 04/323.22.65

Mail : ethique@chuliege.be

Infos disponibles sur: <http://www.chuliege.be/orggen.html#ceh>

MEMBRES DU COMITE D'ETHIQUE MEDICALE
HOSPITALO-FACULTAIRE UNIVERSITAIRE DE LIEGE

Monsieur le Professeur **Didier LEDOUX**
Intensiviste, CHU

Président

Monsieur le Docteur **Etienne BAUDOUX**
Expert en Thérapie Cellulaire, CHU

Vice-Président

Monsieur le Docteur **Guy DAENEN**
Honoraire, Gastro-entérologue, membre extérieur au CHU

Vice-Président

Monsieur le Professeur **Pierre FIRKET**
Généraliste, membre extérieur au CHU

Vice-Président

Monsieur **Resmi AGIRMAN**
Représentant des volontaires sains, membre extérieur au CHU

Madame **Viviane DESSOUROUX** / Monsieur **Pascal GRILLI** (suppléant)
Représentant (e) des patients, membres extérieurs au CHU

Madame **Régine HARDY** / Madame la Professeure **Adélaïde BLAVIER** (suppléante)
Psychologue, CHU Psychologue, membre extérieure au CHU

Madame **Isabelle HERMANS**
Assistante sociale, CHU

Monsieur le Professeur **Maurice LAMY**
Honoraire, Anesthésiste-Réanimateur, membre extérieur au CHU

Madame la Docteure **Marie-Paule LECART**
Rhumato-gériatre, CHU

Madame **Marie LIEBEN**
Philosophe, membre extérieure au CHU

Madame **Patricia MODANESE**
Infirmière cheffe d'unité, CHU

Madame la Professeure **Anne-Simone PARENT**
Pédiatre, CHU

Monsieur le Professeur **Marc RADERMECKER**
Chirurgien, CHU

Monsieur **Stéphane ROBIDA**
Juriste, membre extérieur au CHU

Madame **Isabelle ROLAND** / Monsieur le Professeur **Vincent SEUTIN** (suppléant)
Pharmacien, CHU Pharmacologue, ULiège

Madame la Docteure **Liliya ROSTOMYAN**
Endocrinologue, membre extérieure au CHU

Madame la Docteure **Isabelle RUTTEN**
Radiothérapeute, membre extérieure au CHU

Madame **Cécile THIRION**
Infirmière cheffe d'unité, CHU



Casablanca, le 30/10/2025

Mme LIZATI Amira
Université de Liège - Belgique

NUMERO DOSSIER : CE/UM6SS/53/25

Le Comité d’Ethique de l’Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé a examiné le dossier du projet de recherche intitulé ci-après :

TITRE ET REFERENCES

Titre : « Etude de la mise en application pilote d'un outil de soutien à l'élaboration et l'actualisation de politiques et stratégies nationales relatives à la qualité des soins : Une étude de cas au Maroc ».

Investigateurs :

- Mme LIZATI Amira
Université de Liège - Belgique
- Pr BELRHITI Zakaria
Ecole Internationale Mohammed VI de Santé Publique
Université Mohammed VI des Sciences de la Santé

DOCUMENTS EXAMINES

- La demande d’approbation par le comité ;
- Le protocole complet de l’étude ;
- Les CV des membres de l’équipe ;
- La fiche d’information du participant ;
- Le formulaire de consentement du participant ;
- L’attestation sur l’honneur de non démarrage de l’étude ;
- L’attestation sur l’honneur de non soumission à un autre comité d’éthique.

DELIBERATION ET AVIS

Les membres ayant participé aux délibérations sont :

- BJIJOU Youns Président & Directeur Délégué de la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé
- BELOUALI Radouane Rapporteur & Directeur de l’Ecole Internationale Mohammed VI de Santé Publique
- MESMOUDI Rachid Secrétaire Général & Directeur Exécutif de la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé
- ADNAOUI Mohammed Président de l’Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé
- BAHLAOUI Abdelkrim Vice-Président aux Affaires Académiques et Pédagogiques de l’Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé
- BALOUCH Lhousaine Directeur Académique du Collège Pharmacie, UM6SS
- BEN YAHYA Ihsane Directrice Académique du Collège de Médecine Dentaire, UM6SS



- EL ADIB Ahmed Rhassane Directeur du Site de Marrakech de la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé & Doyen de la Faculté Mohammed VI de Médecine, UM6SS
- FARES Rachid Directeur Académique du Collège Sciences Infirmières et Professions de la Santé, UM6SS
- JIOUDI Basma Directrice Académique du Collège Ingénierie, UM6SS
- BAMOU Yusuf Directeur du Laboratoire Mohammed VI d’Analyses Médicales
- Oubaaz Abdelbarre Directeur de l’Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
- BARROU Lhoucine Directeur Médical de l’Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
- BENNANA Ahmed Directeur du Site de Rabat de la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé
- SAIR Khalid Directeur du Site de Casablanca de la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé
- EL KETTANI EL HAMIDI Chafik Directeur de l’Hôpital Universitaire International Mohammed VI
- NOUSSAIR Mustapha Directeur Médical de l’Hôpital Universitaire International Mohammed VI

Aux termes des délibérations, le Comité d’Ethique de l’Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé a validé le projet.

REFERENCES DU COMITE D’ETHIQUE DE L’UNIVERSITE MOHAMMED VI DES SCIENCES ET DE LA SANTE

Le Comité d’Ethique de l’Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé suit une procédure de qualité de son fonctionnement et se base pour ses délibérations sur :

- La Déclaration Universelle des Droits de l’Homme (1948) ;
- La Déclaration Universelle sur la Bioéthique et les Droits de l’Homme (2005) ;
- La Déclaration d’Helsinki (version 2013) ;
- Les lignes directrices internationales d’éthique pour la recherche en matière de santé impliquant des participants humains (version 2016) ;
- La loi n° 28-13 relative à la protection des personnes participants aux recherche biomédicales (BO du 17/09/2015) ;
- La loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel (BO du 05/03/2009) ;
- La loi n° 03-94 relative au don, au prélèvement et à l’utilisation du sang humain (BO du 06/09/1995) ;
- La loi n° 16-98 relative au don, au prélèvement et à la transplantation d’organes et de tissus humains (BO du 16/09/1999) ;
- La décision ministérielle n°34 de mars 2022 qui annule et remplace la décision du Ministre de la Santé n° 02/D.R.C/00 du 03-12-2012 relative aux recherches biomédicales interventionnelles ;
- Le règlement intérieur du Comité.

Pour le Comité d’Ethique